

CONTRÔLE ET ENTRETIEN

Pour que l'installation fonctionne correctement de façon durable et conformément aux normes de sécurité en vigueur, vous devez faire effectuer un entretien correct et le monitoring de toute l'installation au niveau de l'automatisme, des appareils électroniques installés et des câblages qui y sont branchés par du personnel qualifié.

- Automatisme oléodynamique: contrôle de l'entretien tous les 6 mois environ.
- Appareils électroniques et systèmes de sécurité: un contrôle de l'entretien tous les mois.

AVERTISSEMENTS

- Avant chaque installation, effectuez une analyse des risques et intervenez à l'aide de dispositifs conformément aux normes de sécurité EN 12445 et EN 12453.
 - Nous vous conseillons de suivre les indications de ce manuel d'instructions
 - Vérifiez si les informations gravées sur la plaque du moteur électrique correspondent à celles du réseau de distribution
 - Confiez les emballages, comme le carton, le nylon et le polystyrène, etc..., à des entreprises spécialisées dans la collecte sélective
 - Si vous ôtez l'activateur, ne coupez pas les fils électriques mais ôtez-les du bornier en desserrant les vis de serrage qui se trouvent dans la boîte de dérivation.
 - Disjonctez l'interrupteur général avant d'ouvrir le couvercle de la boîte de dérivation du câble électrique.
 - Tout le dispositif d'automatisme doit être branché à la mise à la terre à travers le câble électrique de couleur jaune/vert.
 - CERTIFICAT DE GARANTIE À LA DEMANDE DU CLIENT
- Nous vous conseillons de lire attentivement les normes, les conseils et les observations du livret "Normes de sécurité".

La marque "CE" atteste que l'automatisme est conforme aux normes générales de sécurité établies par la Directive Européenne art. 10 CEE 73/23, correspondante à la Déclaration du constructeur en conformité aux articles de la Norme ISO 9000 = UNI EN 29000. Automatisme en conformité aux normes de sécurité EN 12445, EN 12453.

CE MARQUE EUROPEENNE ATTESTANT DE LA
CONFORMITE AUX NORMES ESSENTIELLES DE
LA DIRECTIVE 98/37/CE

- DECLARATION DE CONFORMITE
- AVERTISSEMENTS GENERAUX
- NORMES EN 12445, EN 12453
- NORMES CEI EN 60204-1
- CERTIFICAT DE GARANTIE A LA DEMANDE DU CLIENT

 **meccanica**
FADINI®
s.n.c.

FABRIQUE D'AUTOMATISMES DE PORTAILS

Le développement de la meccanica FADINI a été toujours fondé sur la garantie des ses propres produits et dans l'existence d'un système de "CONTROLE TOTAL DE LA QUALITE" qui garantit l'entretien dans le temps des niveaux qualitatifs et d'une constante mise à jour selon les Normes Européennes dans le cadre d'un processus d'amélioration continu.



FADINI®

l'ouvre-portail

Made in Italy

Espace réservé au revendeur

Le constructeur se réserve le droit de modifier ces instructions et ces caractéristiques techniques sans préavis.